

METAXOR

PELARGONIQUE EAJ

DESHERBANT DE CONTACT NON SELECTIF

Emploi
autorisé en
jardin

Effet visuel
au bout de
3h

Produit
BIO
Contrôle

► **Désherbage des surfaces cultivées et des allées de parcs, jardins et trottoirs, cimetières et voies de communication.**

► **Élimination des mousses.**

► **Formulation innovante à base d'un principe actif d'origine végétale : l'acide pélargonique (présent dans le géranium).**

► **Détruit les mauvaises herbes et les mousses en place en quelques heures sans tacher.**

► **Non sélectif, agit par contact en détruisant la cuticule qui protège des feuilles des plantes.**

► **Sans effet racinaire sur les plantes voisines.**

► **Premiers effets visibles en 3 heures.**

► **Re-semis et plantations possibles 3 jours après l'application.**

► **Utilisable sur mousse et algue.**

LIEUX D'UTILISATION

Pour les allées de parcs, jardins publics et des trottoirs, les zones non cultivées, perméables ou imperméables, comme les allées de cimetières, les aires de stockage, les abords de bâtiments, les bords de voies de circulation et l'entretien des espaces plantés. Emploi Autorisé dans les Jardins (EAJ).

DOSES D'HOMOLOGATION

- Arbres et arbustes, Rosier *Désherbage *Plantation Pleine terre : 13mL/m² - 4 applications max par an.

- Cultures florales et plantes vertes *Désherbage 13 mL/m² - 4 applications max par an.

- Cultures légumières *Désherbage : 13mL/m² - 2 applications max par an.

- Cultures fruitières, Petits Fruits, Traitements généraux *Désherbage *Cultures Installées : 13 mL/m² - 4 applications max par an (Ne pas utiliser sur de jeunes pousses de framboisiers et autres rubus).

- Traitements généraux *Désherbage *Avant Mise Culture : 13 mL/m² - 4 applications max par an.

- Usages non agricoles *Désherbage *Allées Parcs Jardins Trottoirs, Cimetières, Voies : 13 mL/m² - 4 applications max par an.

AUTRES DOSES D'HOMOLOGATION :

- Traitements généraux *Destruction Algues – Destruction Mousses : 13 mL/m² - 4 applications max par an.

- Gazon de graminées *Traitement Parties Aériennes *Mousses : 9 mL/m² - 1 application max par an (uniquement en arrosage).

- Zone Non Traitée 5 m : Intervalle entre les applications : de 21 à 60 jours. Délai avant récolte : 5 jours.

PERIODE D'UTILISATION

Pour une efficacité optimale, traiter dès que les mauvaises herbes commencent à se développer, en pulvérisant le produit sur l'ensemble de la plante à détruire. Les températures de traitement idéales sont comprises entre 12° et 25°C à l'ombre. Traiter par temps sec (pas de pluie prévue dans les 12 heures) et sans vent.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

	Période optimum
	Période possible
	Période déconseillée

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Réaliser la dilution dans un pulvérisateur et bien agiter.

Dose de produit	Volume de bouillie finale	Surfaces traitée
1,3L	10L	100 m ²

Pulvériser sur la zone à désherber uniquement sur les mauvaises herbes, en localisé, par tache.

Rincer soigneusement le matériel utilisé et l'emballage vide, à 3 reprises et épandre les eaux de rinçage sur une parcelle préalablement traitée.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect : Liquide blanc laiteux.

pH à 20°C : 4,55.

Délai de rentrée de 6 heures.

Nom homologué : HERBISTOP. AMM N°2140121. Détenteur de l'AMM : COMPO France SAS Zone industrielle 25220 Roche Lez Beaupré.

COMPOSITION : 237,59 g/L (24,3 % m/m) d'acide pélargonique. Formulation : Emulsion aqueuse (EW). Type et mode d'action : herbicide de contact. Mention : Emploi autorisé dans les jardins.

CONDITIONS D'EMPLOI

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (puits, bassin, mare, ruisseau, rivières...). Pour protéger les eaux souterraines, appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'acide pélargonique uniquement de mars à septembre pour les usages revendiqués sur surfaces perméables (allées) et arbres fruitiers. Attention, les feuilles des mauvaises herbes doivent être sèches (ni pluie, ni rosée) avant le traitement. Ne pas appliquer le produit sur des jardins en pente ou des surfaces imperméables situées à proximité d'un point d'eau (bitume, béton, pavés et dalles). Pour un usage sur cours, allées ou terrasses, le produit ne laisse aucune trace sur les pavés et trottoirs à base de basalte, de granite ou de béton. La légère pellicule blanchâtre, qui risque de se déposer après le traitement, disparaîtra rapidement dès les premières pluies. Vérifier la compatibilité avec d'autres matériaux en effectuant un essai sur une partie cachée. Ne pas appliquer sur les dalles en résine ou marbres. Porter des gants et une tenue appropriée. Consulter les précautions d'emploi sur l'emballage ou la FDS.

Nous ne saurions être responsables pour toutes applications du produit autres que celles exprimées dans cette notice.

Distribution des produits phytopharmaceutiques : agrément HN01041.

FT1020004552333-0820

Vous souhaitez une démonstration :
contactez votre commercial ou
appelez-nous au 02.32.96.93.93

Nos fiches de données de sécurité sont
disponibles 24h/24 sur Internet à
l'adresse : www.quickfds.com

www.purodor-marosam.com